

Centre Communal d'Action Sociale BP 840 12000 RODEZ

Téléphone : 05.65.77.88.90 Télécopie : 05.65.77.88.09

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE RODEZ DU MARDI 25 JUIN 2024

Liste des délibérations examinées par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Rodez dans le cadre de l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	Intitulé	Sens du vote
2024.049	C.C.A.S Délégation de pouvoirs - Communications de Monsieur le Président et de Monsieur le Vice-Président	Unanimité
2024.050	EHPAD BON ACCUEIL - Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) - Exercice 2024	Unanimité
2024.051	EHPAD SAINT-CYRICE - Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) - Exercice 2024	Unanimité
2024.052	EHPAD COMBAREL - Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) - Exercice 2024	Unanimité
2024.053	EHPAD COMBAREL - Refacturation des dépenses d'internet	Unanimité
2024.054	EHPAD BON ACCUEIL - Refacturation des dépenses de téléphonie d'astreinte	Unanimité
2024.055	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2024.056	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Recours au contrat d'apprentissage 2024-2025 portant création d'un ou de(s) poste(s) d'apprenti(s)	Unanimité
2024.057	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Convention « Dispositif de signalement » du Centre de Gestion de l'Aveyron	Unanimité
2024.058	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2024.059	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2024.060	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Prestation d'action sociale : allocation parent enfant handicapé (APEH)	Unanimité
2024.061	C.C.A.S Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2024.062	C.C.A.S Ressources Humaines - Mise à disposition d'un agent auprès du C.A.S.L.G.R.	Unanimité
2024.063	C.C.A.S Ressources Humaines - Mise à disposition de la directrice du C.C.A.S. auprès du C.I.A.S.	Unanimité
2024.064	C.C.A.S. et établissements - Ressources Humaines - Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles sur le fondement de l'article L.332-13 du code général de la fonction publique	Unanimité

DE

RODEZ

44e Président du C.C.A.S.

Christian TEYSSEDRE

La Secrétaire de séance,

ALL DES AL RINET